



Communauté de
communes Rives
de Saône

PROGRAMME “GÉNÉRATION VÉLO” | SAVOIR ROULER À VÉLO (SRAV)

Une montée en compétence des enfants pour favoriser les mobilités actives



Crédits : CC Rives de Saône

DESCRIPTION & CONTEXTE



La CC Rives de Saône s’est engagée en 2024 dans le programme national **Génération Vélo**, afin de développer la pratique cyclable chez les plus jeunes. Le territoire, encore très orienté vers l’usage de la voiture, souhaite encourager une évolution progressive des comportements.

Pour pallier l’insuffisance d’encadrants dans les écoles, la collectivité a fait le choix stratégique de **former un agent au dispositif “Savoir Rouler à Vélo”** et d’équiper les écoles en matériel. L’objectif est de proposer une offre pérenne et homogène à l’échelle intercommunale.

OBJECTIFS, ACTIONS & CALENDRIER

Le dispositif répond à plusieurs objectifs institutionnels :

- garantir à chaque enfant une **maîtrise du vélo** avant son entrée au collège ;
- renforcer la **sécurité des déplacements** ;
- sensibiliser à la mobilité active ;
- accompagner les écoles dans la mise en œuvre du programme SRAV.

Actions réalisées :

- séances d'apprentissage de l'équilibre et de la maniabilité (Bloc 1),
- formation à la circulation sur parcours sécurisé (Bloc 2),
- préparation progressive du Bloc 3 (circulation réelle accompagnée).
Pour l'année 2024–2025 :
- **12 écoles** participantes sur 16,
- **284 élèves** formés au Bloc 1 et **133 élèves** formés au Bloc 2.

Calendrier :

formation de l'agent en 2024 → déploiement dans les écoles dès 2024–2025 → reconduction annuelle.

ACTEURS, OUTILS & MOYENS

Acteurs : CC Rives de Saône, écoles, enseignants, parents, opérateurs nationaux du programme « Génération Vélo ».

Outils : vélos, casques, parcours de maniabilité, supports pédagogiques Reconnu par l'État, financement via CEE pour la formation.

Budget : investissement matériel + temps agent ; fonctionnement assumé par la collectivité.

IMPACTS & RECOMMANDATIONS

Impacts : constitution d'une culture vélo locale, meilleure préparation à l'autonomie, cohérence avec les autres actions mobilités (pistes cyclables, stationnements)

Recommandations :

- disposer d'un agent dédié avec un volume horaire adapté,
- sensibiliser les enseignants en amont,
- articuler le SRAV avec des projets plus larges (pistes, abris vélos),
- veiller à la continuité d'une année sur l'autre.

POUR ALLER PLUS LOIN

Site internet de la communauté de communes des Rives de Saône : rivesdesaone.fr

